Nations Unies

S/PV.7826



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7826e séance

Mardi 5 décembre 2016, à 16 h 5

New York

Président : M. González de Linares Palou . . . . (Espagne)

Membres :	Angola	M. Gimolieca
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Moustafa
	États-Unis d'Amérique	Mme Coleman
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	Mme Gueguen Mohsen
	Japon	M. Okamura
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

16-41359 (F)





La séance est ouverte à 16 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants, appelés à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Maman Sidikou, Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo; et M. Tayé-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques.

M. Sidikou participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Kinshasa.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« À la suite de la visite, du 11 au 13 novembre 2016, du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo, le Président du Conseil de sécurité a fait la déclaration suivante au nom du Conseil, concernant la situation dans le pays :

Le Conseil de sécurité suit de très près l'évolution récente de la situation politique en République démocratique du Congo et demeure préoccupé par le risque de déstabilisation que l'absence de règlement rapide et consensuel de la crise politique actuelle fait peser sur le pays et la région dans son ensemble, comme en témoignent les violences des 19 et 20 septembre 2016.

Le Conseil remercie le Gouvernement de la République démocratique du Congo, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) ainsi que tous ses interlocuteurs, des discussions fructueuses qui ont eu lieu lors de sa visite dans le pays.

Le Conseil prend acte de l'accord politique conclu le 18 octobre 2016 et note la désignation d'un nouveau premier ministre. Il est encouragé par l'engagement unanime des acteurs congolais à empêcher la déstabilisation et à continuer de tenir des discussions ouvertes à tous afin de parvenir à un large consensus, en vue de l'organisation d'élections présidentielle et législatives libres, justes, crédibles, ouvertes à tous, transparentes, pacifiques et dans les meilleurs délais, menant à une transmission pacifique du pouvoir, conformément à la Constitution congolaise, afin d'assurer la stabilité, le développement et la consolidation de la démocratie constitutionnelle en République démocratique du Congo. Il demande aux groupes politiques qui n'ont pas signé l'accord politique de continuer à participer au dialogue. Il se réjouit des engagements qui ont été pris de respecter et de préserver la lettre et l'esprit de la Constitution avant les élections et espère que de nouvelles mesures visant à renforcer la confiance seront mises en œuvre afin d'apaiser les tensions et de favoriser le consensus.

Le Conseil salue les efforts de médiation actuellement menés par la Conférence épiscopale nationale du Congo et demande à tous les acteurs politiques de continuer à collaborer, de bonne foi et dans un esprit de compromis, à la recherche d'une solution politique rapide, avant le 19 décembre, qui ouvre la voie à la tenue le plus rapidement possible d'élections pacifiques, crédibles, ouvertes à tous et dans les meilleurs délais en République démocratique du Congo. Il encourage la région à poursuivre son action en faveur de la médiation.

Le Conseil exhorte le Gouvernement et toutes les autres parties concernées à créer les conditions nécessaires pour que les élections soient libres, justes, crédibles, ouvertes et transparentes, comme il est rappelé dans sa résolution 2277 (2016), pour qu'elles s'accompagnent d'un débat politique libre et constructif, et pour que soient assurés la liberté d'opinion et d'expression, la liberté de réunion, un accès équitable aux médias, y compris aux médias d'État, et la sécurité et la liberté de circulation de tous les candidats, ainsi que des observateurs et témoins, des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des acteurs de la société civile, notamment des femmes.

Le Conseil demande aux autorités de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, en particulier le droit de réunion pacifique, et de faire preuve de la plus grande retenue dans leur réaction aux manifestations, et exhorte les forces de l'opposition, de leur côté, à se montrer responsables en assurant le caractère pacifique de leurs rassemblements.

Le Conseil demande de nouveau à tous les partis politiques, à leurs sympathisants et aux autres acteurs politiques de faire preuve de la plus grande retenue dans leurs actes et leurs déclarations, de s'abstenir de recourir à la violence, aux discours violents ou à toute autre provocation, et de résoudre leurs différends par des moyens pacifiques. Il demande au Gouvernement de la République démocratique du Congo de poursuivre les auteurs des meurtres commis les 19 et 20 septembre 2016 ainsi que les responsables de toutes les violations des droits de l'homme. Il prend note de la visite récente effectuée dans le pays par le Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale.

Le Conseil souligne l'importance que le Gouvernement de la République démocratique du Congo et ses partenaires nationaux prennent toutes les mesures nécessaires pour accélérer la préparation des élections sans plus attendre, notamment en hâtant la révision des listes électorales.

Le Conseil est profondément préoccupé par la situation humanitaire qui continue de toucher durement la population civile dans l'est du pays et par la persistance des violences dans cette région, en particulier dans la province du Nord-Kivu, où près de 840 000 personnes étaient déplacées au 30 septembre 2016 et où plus de 700 civils ont été tués depuis octobre 2014. Il exhorte les autorités à poursuivre les auteurs de ces violences.

Le Conseil demande au Gouvernement de la République démocratique du Congo de prendre de nouvelles mesures, dans le respect du droit international, notamment du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, selon qu'il conviendra, avec l'appui de la MONUSCO, conformément à son mandat, pour mettre fin à la menace que représentent les Forces démocratiques alliées, les Forces démocratiques de libération du Rwanda et tous les autres groupes armés opérant dans le pays. Il encourage les Forces armées de la République démocratique du Congo et la MONUSCO à poursuivre leur coopération en vue de lutter contre ces violences et de neutraliser les groupes armés sévissant dans l'est du pays.

Le Conseil réaffirme son soutien plein et entier à la MONUSCO et remercie à nouveau le Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo de l'action qu'il mène pour tenter d'apaiser les tensions. Il exhorte la MONUSCO à s'acquitter pleinement de son mandat de protection des civils, et notamment à répondre aux menaces actuelles et persistantes dans le domaine de la sécurité, et rappelle aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police la nécessité d'adopter une démarche globale et de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution du mandat de la Mission énoncé dans sa résolution 2277 (2016).

Le Conseil salue les initiatives régionales et les mesures prises par les États de la région pour promouvoir la paix, la stabilité et la démocratie en République démocratique du Congo et pour renforcer la coopération en vue de neutraliser les groupes armés présents dans l'est du pays, notamment la création d'un mécanisme conjoint de suivi par la République démocratique du Congo, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, et préconise l'adoption d'autres mesures. Il remercie l'Angola, président de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, des discussions fructueuses tenues à Luanda le 14 novembre 2016. Il se félicite à cet égard de la réforme des mécanismes de gouvernance de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, et notamment de la décision d'organiser tous les ans une réunion de haut niveau du Mécanisme de suivi régional dans un État signataire, en vue de renforcer l'appropriation régionale de l'Accord-cadre.

Le Conseil se dit déterminé à continuer de suivre de près la situation en République démocratique du Congo, en particulier les conditions de sécurité sur le terrain et les efforts déployés pour mener à bien le processus électoral. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2016/18.

Je donne maintenant la parole à M. Sidikou.

M. Sidikou : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est offerte d'entretenir le Conseil sur la situation en République démocratique du Congo depuis son séjour dans ce pays en novembre.

Ma présentation portera sur la situation politique, avec un accent particulier sur les bons offices entrepris par la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) et les dispositions prises par la Mission par rapport à l'échéance du 19 décembre, et sur la situation sécuritaire, en particulier dans la partie orientale du pays.

À deux semaines de la fin constitutionnelle du deuxième et dernier mandat du Président Kabila et plus de six semaines après la signature de l'Accord politique global pour l'organisation d'élections apaisées, crédibles et transparentes du 18 octobre 2016, la situation politique demeure incertaine. Les bons offices menés par la CENCO depuis début novembre avec l'aval du Président Kabila et qui avaient suscité beaucoup d'espoir pour une sortie paisible de l'impasse politique semblaient s'amenuiser. Dans des situations complexes, les apparences peuvent parfois être trompeuses.

Les positions des acteurs clefs, notamment de la majorité présidentielle et du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, semblent n'avoir pas évolué. Alors que la majorité présidentielle continue de rejeter le principe d'un deuxième dialogue, le Rassemblement insiste sur la tenue d'un dialogue réellement inclusive. J'ai appris, il y a quelques instants, à travers un communiqué de la présidence, que l'initiative de la CENCO venait d'être relancée par le Président Kabila en personne, qui a appelé la CENCO à poursuivre sa mission et l'a assuré de tout son soutien.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Si nous continuons avec détermination à user de nos bons offices auprès du Gouvernement, des services de sécurité, des partis politiques et de la société civile, nous approchons rapidement de la date symbolique du 19 décembre et de la fin de l'année avec un sentiment d'appréhension. Dans ce contexte et sur la base des enseignements retenus des événements violents survenus les 19 et 20 septembre, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) continue d'actualiser ses plans d'urgence et de modifier sa présence et son déploiement pour atténuer la violence d'origine politique et protéger les civils, dans la mesure du possible et dans la limite des ressources disponibles à l'intérieur de ses zones de déploiement.

Spécifiquement, la Mission a renforcé sa présence et le mécanisme de coordination à Kinshasa afin d'honorer nos mandats de protection des civils, dans la limite de ses capacités, alors que la Force et la police continuent d'effectuer des patrouilles de jour et de nuit à Kinshasa, ainsi que dans d'autres parties du pays. Nous avons par ailleurs créé à Kinshasa, Goma et Lubumbashi trois équipes mobiles pour surveiller et signaler les violations des droits de l'homme et les restrictions de l'espace politique. Ces équipes sont censées se déployer dans des zones où la MONUSCO ne maintient pas de présence permanente mais que l'on estime particulièrement exposées au risque de violence d'origine politique. En outre, la Mission coordonne ses plans avec l'équipe de pays des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne la fourniture d'aide humanitaire aux populations civiles qui pourraient être déplacées du fait de la violence.

Je tiens à souligner ici que ces efforts pourraient ne pas suffire à atténuer ou combattre efficacement une flambée majeure de violence à caractère politique. Premièrement, c'est surtout de la volonté politique des principaux acteurs politiques que dépendra la manière dont sont gérées les tensions existantes et réelles, et c'est elle aussi qui déterminera si ces tensions dégénèrent ou non en violence. Deuxièmement, les capacités militaires et de police à disposition de la Mission à Kinshasa sont mises à l'épreuve. Qui plus est, alors que la Mission peaufine ses plans afin de garantir la sûreté et la sécurité de son personnel et de ses installations, nous sommes conscients que la communauté diplomatique et d'autres acteurs présents à Kinshasa pourraient demander de l'aide, ce qui ne ferait que solliciter davantage les capacités limitées de la Mission. Mes collègues et moi-même continuerons de travailler avec le Secrétariat pour régler ces problèmes, et je suis reconnaissant au Conseil de son appui dans ce domaine.

À l'avenir, j'espère que les efforts de la CENCO, avec l'appui des pays de la région, en particulier la République d'Angola et la République du Congo, permettront de négocier un rapprochement entre la majorité présidentielle et le Rassemblement de l'opposition. Un tel rapprochement contribuerait à éviter la violence le 19 décembre et immédiatement

après, et cela contribuera également, à moyen terme, à une transition pacifique dont dépend la crédibilité du processus électoral. J'encourage donc les membres du Conseil à renforcer le message communiqué aux acteurs politiques congolais durant la visite effectuée en République démocratique du Congo le mois dernier, à savoir qu'ils restent les premiers responsables de la paix et de la stabilité dans leur pays. J'espère que le Conseil saluera également les efforts que déploie la CENCO pour faciliter une détente entre le Gouvernement et le Rassemblement.

Il importe aussi que le Conseil encourage le Premier Ministre désigné, M. Samy Badibanga, à confirmer ses engagements auprès de toutes les parties prenantes afin de former un gouvernement de transition sans exclusive pour promouvoir un esprit de réconciliation et guider le pays durant une période de transition pacifique et stable.

Je conclus en soulignant que durant cette période d'incertitude politique, la détérioration de la situation économique nuit également à la stabilité du pays. Les facteurs socioéconomiques constitueront un important déclencheur potentiel de violence durant cette période. Je fais donc écho à l'appel personnel que m'a lancé le Premier Ministre désigné, lorsque je l'ai rencontré le 1er décembre, et à la demande d'aide qu'il a adressée à la communauté internationale étant donné que son gouvernement envisage de recontacter les institutions financières internationales à cet égard.

Enfin, nous devons veiller à ce que l'accent mis sur les événements politiques à Kinshasa et les préparatifs en cours en vue d'atténuer la violence liée aux élections ne nous fassent pas oublier les opérations contre les groupes armés dans l'est du pays. La situation dans l'est de la République démocratique du Congo reste une source de préoccupation et pourrait être exacerbée par des groupes armés et des réseaux criminels qui tireraient parti de l'incertitude politique au niveau national, ce qui aggraverait les risques auxquels est exposée la population civile. Les répercussions du conflit en cours au Soudan du Sud, le nombre croissant de réfugiés sud-soudanais qui arrivent en République démocratique du Congo et la présence d'acteurs armés le long de la frontière entre le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo suscitent également une préoccupation croissante. Nous devons continuer de suivre de très près l'évolution de la situation. En conséquence, la MONUSCO demeure déterminée à poursuivre ses opérations coordonnées avec les Forces armées de la République démocratique du Congo afin de protéger les civils contre les groupes armés dans l'est du pays et à maintenir sa collaboration avec la police congolaise afin de renforcer l'état de droit.

Pour ce qui est des problèmes régionaux qui ont une incidence sur la République démocratique du Congo, je continuerai de collaborer étroitement avec l'Envoyé spécial, M. Djinnit, dans le contexte des efforts diplomatiques que nous déployons au niveau régional.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Sidikou de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Zerihoun.

M. Zerihoun (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie les membres du Conseil de sécurité de me donner l'occasion de présenter un exposé sur l'évolution de la situation électorale en République démocratique du Congo. Le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sidikou, vient de présenter un exposé sur les événements politiques et en matière de sécurité, ainsi que les mesures prises par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour venir en aide aux civils et renforcer leur protection. Je limiterai donc ma déclaration aux activités entreprises par l'ONU à l'appui du processus électoral.

Dans sa résolution 2277 (2016), le Conseil de sécurité a décidé que les tâches prioritaires de l'ONU en République démocratique du Congo devaient englober la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien logistique pour la révision des listes électorales. En conséquence, la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques a entrepris une mission consultative auprès de la République démocratique du Congo du 24 avril au 10 mai, premièrement pour évaluer le climat politique, les préparatifs pour la mise à jour des listes électorales et les scrutins; deuxièmement, pour évaluer les capacités des institutions nationales, notamment la Commission électorale nationale indépendante (CENI), et celles de l'ONU pour ce qui se rapporte à la mise en œuvre de la résolution 2277 (2016); et troisièmement, pour examiner les incidences de la mise en œuvre sur l'ONU en termes de ressources humaines et financières.

La Mission a conclu que l'appui fourni par l'ONU et la communauté internationale serait essentiel pour permettre à la CENI d'organiser l'inscription sur les listes électorales le plus rapidement possible compte tenu des exigences techniques et qu'un accord politique

entre les principales parties prenantes serait nécessaire pour que les préparatifs des élections se déroulent dans un climat pacifique. Conformément à la résolution 2277 (2016) et aux conclusions de la mission consultative, l'Organisation des Nations Unies a fourni un appui à la facilitation de l'Union africaine et aux parties prenantes nationales, notamment sur les questions techniques liées au processus électoral.

Comme les membres du Conseil le savent, l'accord politique conclu le 18 octobre entre la majorité présidentielle et une partie de l'opposition prévoit une révision en profondeur du fichier électoral avant le 31 juillet 2017 et la tenue simultanée de l'élection présidentielle et des élections législatives. Il prévoit aussi la tenue le même jour des élections locales, si les conditions financières et techniques le permettent, ou, dans le cas contraire, six mois après les élections générales. En vertu de cet accord, les élections seront annoncées le 30 octobre 2017, à la suite de quoi la CENI devrait organiser les élections générales dans les six mois – c'est-à-dire avant avril 2018. L'accord appelle aussi le Gouvernement à doter la CENI des moyens logistiques et financiers dont elle a besoin pour mener à bonne fin le processus électoral.

Le calendrier proposé dans l'accord présente quelques avantages, notamment des délais plus courts que ceux initialement envisagés par la CENI, ce qui réduit le nombre de jours nécessaires pour organiser les élections. Toutefois, il convient de signaler que ce sera la première fois que la CENI s'embarque dans une tâche aussi herculéenne nécessitant autant de moyens logistiques. Il va sans dire que le soutien continu de la communauté internationale, notamment financier, sera indispensable pour le succès du processus électoral. En outre, l'élargissement de la base du consensus politique et l'acceptation du calendrier électoral par les parties prenantes nationales seront essentiels, étant donné qu'une solution négociée est le seul moyen pacifique de sortir de l'impasse actuelle.

Le 31 juillet, la campagne d'inscription des électeurs a été lancée à Gbadolite, dans la province du Nord-Ubangi. Le processus d'inscription devrait se dérouler en deux étapes. La première est un projet pilote et la deuxième concernera quatre zones opérationnelles couvrant environ 17 500 centres d'inscription répartis dans les 25 provinces restantes du pays. Le projet pilote dans le Nord-Ubangi a été mené à bien le 31 octobre. Au 1er décembre, près de 90 % des 850 000 électeurs potentiels étaient inscrits. Environ 45 % d'entre eux sont des femmes. La CENI a entamé les préparatifs de la deuxième étape et l'inscription des électeurs sera lancée à la mi-décembre simultanément dans deux zones opérationnelles couvrant 12 provinces. Dans l'intervalle, une formation est dispensée aux agents chargés de l'inscription et le matériel nécessaire à l'enregistrement des électeurs est en cours de déploiement.

En application de la résolution 2277 (2016), la MONUSCO et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) fournissent une expertise logistique et technique aux parties prenantes nationales concernées par le processus d'inscription. L'appui logistique de la MONUSCO inclut à lui seul le transport de plus de 3 500 tonnes de matériel nécessaire à l'inscription vers 16 pôles principaux et au moins 104 des 225 antennes locales. La CENI s'occupe des antennes et des centres d'inscription restants. Depuis le 28 octobre, la MONUSCO a fourni quatre avions cargos et 16 hélicoptères à la CENI, et 250 tonnes de matériel nécessaire à l'inscription ont été transférées par la Mission de Kinshasa vers d'autres provinces. En outre, la MONUSCO a aidé au déploiement de 50 agents chargés de l'inscription des électeurs.

Les membres du Conseil se rappelleront qu'en 2015 le PNUD a mis en place un projet électoral suite aux recommandations de la mission d'évaluation des besoins électoraux. Toutefois, les capacités de ce projet d'assistance électorale sont sollicitées jusqu'au point de rupture. Sur les 123 millions de dollars de budget projetés au départ, seuls 10 millions ont été mobilisés. Les contraintes budgétaires continuent d'empêcher le PNUD d'allouer le personnel suffisant au projet et de mener les activités prévues.

La MONUSCO et le Secrétariat sont également en train de prendre des mesures administratives pour doter l'ONU des ressources matérielles et humaines dont elle a besoin pour fournir l'appui technique et logistique à la CENI. Comme la mission consultative l'a recommandé, la division électorale de la Mission est en train d'être établie en vue de mettre sur pied une équipe d'assistance électorale intégrée rassemblant le PNUD et la division électorale de la MONUSCO. Le Département des affaires politiques fournit un appui au processus par le biais du fichier des experts électoraux. Outre l'expert électoral déployé pour aider la facilitation de l'Union africaine, le Département des affaires politiques a déployé son officier électoral principal, basé au Bureau de l'Organisation des Nations Unies auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba, pour prendre la tête des

efforts de soutien électoral de la Mission en attendant le recrutement d'un directeur de la division électorale de la MONUSCO.

Le 31 octobre, un centre mixte réunissant des experts de la CENI et de l'ONU a été créé pour mieux coordonner les opérations d'inscription des électeurs. L'appui des Nations Unies au processus d'inscription des électeurs est fourni dans un contexte politique, financier et sécuritaire très difficile. En outre, le calendrier électoral et le financement du processus par le Gouvernement ne sont toujours pas très clairs. Sur un budget électoral dépassant le milliard de dollars, le Gouvernement s'est engagé à dépenser 300 millions en 2016. Mais, si le Gouvernement a versé 20 millions de dollars par mois de janvier à juin et un montant similaire en francs congolais de juillet à septembre, il n'aurait apparemment rien versé depuis octobre.

Malgré les obstacles auxquels se heurte le processus politique, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour aider à améliorer le climat politique entourant les préparatifs des élections, tout particulièrement afin d'assurer des chances égales à tous les candidats et de fournir l'assistance technique et logistique requise. Il est essentiel que la MONUSCO et le PNUD soient dotés des moyens leur permettant de concrétiser leurs engagements et de s'acquitter de leurs mandats.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Zerihoun de son exposé.

Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations.

Je rappelle à tous les orateurs qu'ils doivent limiter leur déclaration à quatre minutes au maximum, afin de permettre au Conseil de mener ses travaux avec diligence. À cette fin, la présidence utilisera les voyants lumineux qui se trouvent sur les microphones pour leur signaler qu'ils doivent conclure leur déclaration.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous saluons les efforts efficaces déployés par l'Envoyé spécial de l'Union africaine, M. Edem Kodjo, qui ont permis de mener à bien le dialogue politique inter-congolais et ont abouti à la signature de l'accord politique du 18 octobre. Nous sommes convaincus que cet accord jouera un rôle dans la garantie de la stabilité politique durant cette période pré-électorale très complexe. Nous considérons que la nomination le 17 novembre du représentant de l'opposition, M. Samy Badibanga, au poste de Premier Ministre est un premier allant dans le sens de la mise en œuvre des dispositions de l'accord. Nous appelons les forces politiques du pays qui n'ont pas signé l'accord à continuer de participer au processus politique.

Nous sommes convaincus que c'est au peuple congolais qu'il revient d'interpréter l'accord s'agissant de la révision du fichier électoral et de la définition du calendrier pour la tenue de l'élection présidentielle. L'ingérence d'acteurs étrangers, sous prétexte de pseudo-recommandations concernant le processus électoral et l'élargissement de l'espace politique, est inacceptable. Il s'agit d'une violation sérieuse de l'équilibre qui a été obtenu avec difficulté. Il faut éviter à tout prix d'interpréter la loi fondamentale de la République démocratique du Congo, car pour cela, il y a la Cour constitutionnelle du pays, qui s'est a déjà prononcée, le 11 mai, sur la procédure de fin de mandat du Président et des parlementaires.

Nous déplorons que les manifestations des 20 et 21 septembre aient fait des victimes. Nous estimons qu'il ne sera logique de parler de violations des droits de l'homme que lorsqu'une enquête aura eu lieu et lorsque l'on aura évalué le rôle des dirigeants de l'opposition, qui ont engendré désordres et violences à l'encontre des représentants du Gouvernement.

La présence de la République démocratique du Congo à l'ordre du jour du Conseil est due aux faits que le conflit n'a pas été réglé et que des groupes armés illégaux sont actifs dans l'est du pays. Nous sommes satisfaits de la reprise de la coopération entre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et le Gouvernement de la République démocratique du Congo. Nous saluons les efforts personnels déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Maman Sidikou.

Nous espérons que la reprise des opérations de grande envergure de la brigade d'intervention de la MONUSCO avec les Forces armées de la République démocratique du Congo pour neutraliser les groupes armés illégaux permettra de mettre fin au vide sécuritaire qui règne dans l'est du pays. Nous saluons également les efforts faits par Kinshasa pour améliorer sa coopération sur les questions de sécurité avec les Gouvernements des pays voisins: l'Ouganda et le Rwanda. Nous estimons que les États membres de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (CIRGL) doivent redoubler d'efforts afin de mettre en œuvre l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République

démocratique du Congo et la région, qu'ils ont tous signé. Nous saluons les efforts déployés par la présidence angolaise de la CIRGL. Nous demandons que l'on invoque les dispositions de l'Accord-cadre pour régler le problème concernant l'arrivée en août en République démocratique du Congo de partisans de l'ancien Premier Vice-Président du Soudan du Sud, M. Machar.

Il sera impossible de régler les problèmes de la région uniquement par la force. Il faut donc appliquer les plans de désarmement, de démobilisation et de rapatriement des ex-combattants du Mouvement du 23 mars. Nous constatons pour le moment que seule la République démocratique du Congo a déployé des efforts dans ce sens. Il est également essentiel que, à la veille des élections, la MONUSCO agisse de manière impartiale, en respectant le mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus que seules des relations de partenariat entre Kinshasa et la Mission pourront contribuer à stabiliser la situation.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : La présente séance se tient peu de temps après la visite importante que le Conseil de sécurité a effectuée dans le pays à la mi-novembre (voir S/PV.7819). Elle reflète l'importance cruciale qu'attache le Conseil aux derniers développements en République démocratique du Congo. Nous reconnaissons les répercussions des événements en République démocratique du Congo sur la stabilité de la région des Grands Lacs et de la région tout entière. Je voudrais à cet égard faire quelques remarques.

Il va sans dire que les élections prochaines, qui sont dictées par la Constitution, revêtent une importance spéciale et en fait historique pour l'avenir du pays. Elles sont susceptibles de renforcer la stabilité, la constitutionnalité et les institutions du pays. De ce fait, l'Égypte insiste sur l'intérêt de l'accord politique qui été conclu grâce à la médiation de M. Kodjo et qui ouvre la voie à des élections libres et pacifiques. Nous saluons les mesures qui ont été prises dans le cadre de sa mise en œuvre, notamment la nomination d'un nouveau Premier Ministre. Pour être crédible, cet accord devra être appliqué intégralement et sans délai, notamment pour ce qui concerne les préparatifs des élections, la garantie d'élections transparentes, les mesures de confiance et la protection des libertés fondamentales des citoyens et de la liberté de la presse dans le cadre de la loi.

En plus de la mise en œuvre de l'accord, tous les acteurs politiques doivent œuvrer en faveur d'un vaste consensus, afin d'assurer la stabilité nécessaire pour organiser les élections conformément aux dispositions de la Constitution. Nous accueillons très favorablement les efforts déployés dans ce sens, notamment de la part de la Conférence épiscopale nationale du Congo. Nous exhortons tous les acteurs politiques à contribuer à ces efforts et à faire preuve de souplesse. Nous les engageons à trouver des solutions qui permettent de surmonter les conflits et les désaccords, et ce, en vue de préserver la stabilité et la sécurité du pays. Dans ce contexte, l'Égypte accueille très favorablement la déclaration présidentielle S/PRST/2016/18 adoptée aujourd'hui par le Conseil, qui invite à poursuivre les efforts dans ce sens.

Je voudrais dire un mot sur le rôle important de l'Union africaine et d'autres organisations régionales, en particulier la Conférence internationale sur la région des Grands lacs, présidée par l'Angola, qui a joué un rôle de tout premier plan dans les résultats obtenus jusqu'à présent. Nous devons intensifier nos efforts pour remédier aux difficultés qui subsistent.

Je voudrais également affirmer que l'avenir de la République démocratique du Congo doit être décidé uniquement par le peuple et les institutions du pays. Tous les acteurs nationaux doivent respecter la Constitution, alors que la communauté internationale doit respecter la souveraineté, l'indépendance et la Constitution de la République démocratique du Congo. Il s'agit là d'un facteur indispensable pour préserver la paix et la sécurité en République démocratique du Congo.

Je voudrais aborder rapidement la situation dans l'est du pays. Je me suis rendu dans le pays à deux reprises ces derniers mois – d'abord avec le Conseil de sécurité, puis dans le cadre du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, que l'Égypte s'honore de présider. À chaque fois, j'ai pu constater de mes propres yeux les souffrances du peuple et les conditions de vie désastreuses de la population.

Dans le cadre de la coopération entre les Forces armées de la République démocratique du Congo et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, les opérations militaires ont été renforcées, ce qui a permis d'accomplir de grands progrès dans la lutte contre les groupes armés. Malheureusement, ces efforts n'ont pas empêché ces groupes de commettre des crimes et des actes de violence à l'encontre de la population, sans parler de la recrudescence des tensions ethniques, dont atteste l'attaque qui a visé un camp dans le Nord-Kivu. Tout cela contribue à la détérioration de la situation dans l'est de la République démocratique du Congo.

De plus, pour trouver un règlement durable, il faut également progresser sur le front de la réconciliation. Il faut apaiser les tensions, écouter les doléances des populations locales, y compris les réfugiés et les personnes déplacées. Il faut aussi combattre l'impunité, garantir la primauté du droit et étendre l'autorité du Gouvernement à tout le pays. Nous devons également améliorer les conditions de vie des citoyens. Enfin, il nous faut trouver une solution à la crise de l'exportation illégale de ressources naturelles, car elle menace le développement économique du pays.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sidikou, et le Sous-Secrétaire général, M. Zerihoun, de leurs exposés.

Le processus politique en République démocratique du Congo se trouve à un stade décisif. Le Président Kabila et le Gouvernement de la République démocratique du Congo sont déterminés à faire avancer le dialogue national, à préserver la stabilité de l'État et à promouvoir le développement économique et social, ce dont la Chine se félicite.

Dans l'intervalle, la situation en matière de sécurité dans le pays reste très fragile. L'instauration d'une paix, d'une prospérité et d'un développement durables est une tâche ardue et il reste un long chemin à parcourir. Elle nécessitera donc le soutien continu de la communauté internationale. Le Conseil s'est rendu en République démocratique du Congo et en Angola au début du mois de novembre, ce qui atteste de l'importance qu'il accorde à la question concernant la République démocratique du Congo. La Chine voudrait faire les observations suivantes à ce sujet.

Premièrement, nous devons promouvoir résolument le processus politique en République démocratique du Congo. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo et les partis d'opposition concernés ont signé un accord politique portant sur le calendrier des élections, la mise en place d'une transition politique et la nomination d'un nouveau premier ministre. La Chine se félicite de ces progrès. Nous appelons les partis d'opposition qui ne font pas encore partie du dialogue national à signer l'accord politique dès que possible, à régler leurs différends par le dialogue et à se consacrer à la paix, à la stabilité et au développement du pays. La communauté internationale doit respecter la voie de développement choisie en toute indépendance par la République démocratique du Congo et, dans le respect de sa souveraineté, fournir une aide constructive au processus politique.

Deuxièmement, nous devons promouvoir vigoureusement la sécurité et la stabilité dans le pays. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et les forces gouvernementales congolaises ont réalisé des progrès dans leur lutte contre les groupes armés. Les pays de la région des Grands Lacs sont interdépendants, et leur sécurité est étroitement liée. La Chine encourage les pays de la région à poursuivre la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. En outre, elle les appelle à avancer plus encore dans la mise en œuvre de la Déclaration de Nairobi et à renforcer leur riposte à la menace posée par les groupes armés.

Troisièmement, les organisations régionales et sous-régionales doivent pouvoir jouer pleinement le rôle qui est le leur. L'Union africaine a joué un rôle important dans la facilitation du dialogue national en République démocratique du Congo. La Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) a tenu une réunion de haut niveau sur le sujet et publié un communiqué, ce qui atteste de l'appui des pays de la région à un règlement politique du problème. L'ONU doit tirer pleinement parti des avantages comparatifs des organisations régionales et sous-régionales, telles que l'Union africaine et la CIRGL, renforçant ainsi la coordination et la coopération entre elles en vue de créer des synergies. La Chine apprécie et appuie le rôle positif joué par la MONUSCO pour promouvoir la paix et la stabilité en République démocratique du Congo et faire avancer le processus politique, y compris en ce qui concerne le désarmement et la démobilisation.

Le Gouvernement chinois a toujours appuyé le processus de paix de la République démocratique du Congo et, au fil des ans, a fourni une aide à ses efforts d'édification de la nation dans les limites de ses capacités. Nous avons également déployé des soldats de la paix au sein de la MONUSCO. Avec l'ensemble de la communauté internationale, la Chine est prête à continuer à jouer son rôle constructif pour réaliser la paix, la stabilité et le développement en République démocratique du Congo.

M. Taula (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Il n'y a pas eu pénurie d'avertissements au Conseil de sécurité concernant le risque de conflit en République démocratique du Congo. L'incapacité à préparer en

temps voulu la liste électorale était manifeste il y a un an déjà. Et en juillet, le Vice-Secrétaire général a averti le Conseil de sécurité (voir S/PV.7732) que la violence et l'instabilité associées à une crise politique pouvaient encore être évitées si un accord politique sans exclusive était conclu. Nous avons vu les signes avant-coureurs de cette instabilité et de cette violence, lorsque des dizaines de personnes ont tuées les 19 et 20 septembre. Toutefois, une situation qui se dégrade lentement peut être parmi les plus difficiles à gérer au Conseil de sécurité, où nous sommes confrontés simultanément à tant de situations urgentes. De plus, il n'est pas facile d'influencer les parties à une situation qui est à l'ordre du jour du Conseil de sécurité depuis si longtemps. Les missions de visite, comme celle que nous avons effectuée le mois dernier, sont importantes pour dialoguer directement avec le Gouvernement et les autres parties prenantes, les écouter et leur transmettre directement les messages des membres du Conseil.

Il nous est agréable de constater que nous avons maintenant convenu d'une série de messages communs dans la déclaration du Président d'aujourd'hui (S/PRST/2016/18). C'est un résultat important, bien que, dans l'idéal, il eût été préférable de publier la déclaration plus près de la date de la visite. Il y a quelques points qui méritent d'être particulièrement soulignés.

Premièrement, les dirigeants politiques congolais – aussi bien au sein du Gouvernement que de l'opposition – doivent entendre les appels lancés par le Conseil de sécurité et agir dans un esprit de compromis afin de parvenir à un accord politique consensuel concernant la voie à suivre, en s'appuyant sur l'accord du 18 octobre et avant la fin prévue du mandat actuel du Président à la fin du mois de décembre.

Deuxièmement, les dirigeants politiques de tous bords doivent encourager un environnement politique dans lequel les Congolais peuvent dialoguer librement, en jouissant de la liberté de réunion et de la presse, tout en évitant l'incitation à la violence.

Troisièmement, comme il a été souligné lors de notre visite et de nos réunions à Luanda, la région sera parmi les premières à faire face aux conséquences d'un conflit et a un rôle clef à jouer pour renforcer l'appui à un accord politique sans exclusive.

Les Congolais continuent de souffrir de l'insécurité qui sévit dans les régions orientales du pays. Lorsque nous étions à Beni, le mois dernier, nous avons vu la peur et la colère des Congolais qui souffrent de terribles violations des droits de l'homme. Tout en nous attaquant à la crise politique qui prévaut actuellement à Kinshasa, nous devons également rester mobilisés sur l'impératif de stabiliser la situation sécuritaire dans l'est du pays, protéger les civils, neutraliser les groupes armés, tels que les Forces démocratiques alliées et les Forces démocratiques de libération du Rwanda, et établir les responsabilités pour les violations des droits de l'homme qui ont été commises. Les autorités congolaises ont un rôle de chef de file à jouer pour réaliser cet objectif, avec l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Dans le même temps, la MONUSCO doit prévoir les ressources dont elle aura besoin et se préparer aux risques de conflit associés à la crise politique. Les efforts déployés par la Mission pour établir des plans d'urgence sont particulièrement importants à cet égard, comme l'a souligné M. Sidikou.

Enfin, il aurait été, selon nous, particulièrement utile que le Sous-Secrétaire général, M. Andrew Gilmour, participe à cette séance d'information pour nous faire part de ses observations sur sa récente visite en République démocratique du Congo et sur le travail accompli par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans le pays. En effet, le lien avec les violations des droits de l'homme en tant que facteur potentiel de conflit ne saurait être plus clair dans les circonstances actuelles.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Avant toute chose, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Maman Sambo Sidikou, et le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Tayé-Brook Zerihoun, de leurs exposés très complets.

Je tiens à réaffirmer une fois de plus l'attachement de l'Uruguay à la stabilité et à la paix en République démocratique du Congo, non seulement en tant que membre élu du Conseil de sécurité mais également en tant que pays qui fournit des contingents à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) depuis 16 ans sans interruption.

Comme indiqué dans la déclaration du Président S/PRST/2016/18, le Conseil de sécurité a effectué une visite sur le terrain il y a un peu moins d'un mois, et les messages qui ont été transmis à cette occasion ont porté sur la situation politique et au plan de la sécurité dans le pays. La République démocratique du Congo se trouve à un moment décisif de son histoire du point

de vue politique. Qui plus est, la population congolaise et la communauté internationale nourrissent de grands espoirs en ce qui concerne l'organisation d'élections libres, transparentes, inclusives et crédibles.

Les acteurs politiques, dont l'action doit être fonction des intérêts du pays et de ses habitants, ont l'énorme responsabilité de trouver le consensus nécessaire à la tenue d'élections crédibles, sans retards injustifiés, s'ils veulent prévenir toute escalade des tensions et de la violence. L'Uruguay souhaite appeler de nouveau les groupes politiques qui ne l'ont pas encore fait à s'associer au processus de dialogue et à jouer un rôle constructif pour contribuer à l'organisation d'élections en bonne et due forme.

Nous sommes préoccupés par les plaintes pour violations des droits civils et politiques, y compris pour violations de la liberté d'expression et de réunion pacifique, commises notamment par des forces ou des personnes proches du Gouvernement. Tôt ou tard, les responsables de ces violations devront répondre de leurs actes devant la justice. L'Uruguay tient à souligner qu'il sera fondamental que durant les préparatifs, la campagne et le déroulement des élections toutes les garanties soient fournies en termes de surveillance, de protection et de défense des droits de l'homme.

Malheureusement, de nombreux dirigeants au pouvoir en Afrique et ailleurs dans le monde tentent de faire adopter des réformes constitutionnelles pour rester plus longtemps au pouvoir. Toute constitution suppose des négociations laborieuses auxquelles doivent participer la quasi-totalité des acteurs et partis politiques ainsi que les organisations de la société civile. Une constitution passe en outre par un pacte social, politique et juridique délicat et équilibré afin que tous les citoyens d'un pays se l'approprient, c'est ce que l'on appelle en anglais « ownership ».

Réformer la constitution dans le seul but de modifier la durée des mandats ou de permettre à certains d'être réélus s'est avéré une pratique erronée et préjudiciable pour l'évolution politique et démocratique des États ces 40 dernières années. Un jour, tous les dirigeants gouvernementaux sans exception comprendront que la tenue régulière d'élections générales, conformément aux garanties constitutionnelles, est l'essence même de la démocratie et que, et c'est tout aussi important, l'alternance au pouvoir des différents partis politiques est un phénomène à la fois naturel et sain pour la société dans son ensemble. Nous espérons que le message politique que les membres du Conseil ont transmis de manière unanime durant leur récente visite dans le pays trouvera un écho auprès de l'ensemble de la classe politique et de la population de la République démocratique du Congo.

Enfin, l'Uruguay voudrait rendre hommage à tout le personnel de la MONUSCO sans exception. Jour après jour, ces agents consentent d'énormes sacrifices pour contribuer à la paix et à la stabilité de la République démocratique du Congo et ils sont indéniablement les véritables garants que tout ce processus sera mené à bon port.

Mme Adnin (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sidikou, et le Sous-secrétaire général, M. Zerihoun, des informations mises à jour qu'ils nous ont fournies concernant la situation en République démocratique du Congo. Il est primordial que l'ONU continue à suivre l'évolution de la situation sur le terrain et à en rendre compte à ce stade crucial.

Au fil des 10 dernières années, la République démocratique du Congo a déployé de grands efforts pour rompre avec son passé marqué par les conflits et a fait preuve d'une immense détermination à s'attaquer aux défis qui subsistent en matière de paix et de sécurité. Consolider les avancées démocratiques et préparer le terrain à une passation pacifique des pouvoirs, conformément à la Constitution de la République démocratique du Congo, est, selon nous, un élément clef pour parvenir à la paix et à la stabilité durables recherchées.

L'impasse politique actuelle, qui n'est pas née d'hier, concernant le processus électoral est donc profondément préoccupante et pose un problème immédiat qui risque d'annuler les avancées enregistrées récemment en République démocratique du Congo. Le Conseil de sécurité s'est rendu en République démocratique du Congo le mois dernier pour manifester sa solidarité avec le peuple congolais et faire en sorte que la situation politique et en matière de sécurité s'améliore, notamment en appuyant les efforts en faveur de la tenue d'élections transparentes et ouvertes. Nous nous félicitons donc à cet égard de la déclaration présidentielle adoptée aujourd'hui (S/PRST/2016/18) et, à titre national, nous voudrions rappeler quelques-uns des messages clefs qu'elle contient.

Premièrement, toutes les parties s'accordent sur le fait qu'un dialogue sincère et ouvert est le seul moyen de trouver une issue pacifique à l'impasse politique.

L’accord conclu le 18 octobre dans le cadre du dialogue national est un premier pas important vers le règlement. Toutefois, il est clair qu’il faut des discussions plus ouvertes pour parvenir à une solution qui recueille l’adhésion et l’appui de tous les acteurs congolais.

Deuxièmement, nous demandons instamment à tous les acteurs politiques de revenir à la table de négociation et d’engager, de bonne foi, un dialogue pour trouver rapidement une solution consensuelle. À cet égard, nous soulignons notre appui aux efforts de médiation de la Conférence épiscopale nationale du Congo.

Troisièmement, il faut absolument que le Gouvernement de la République démocratique du Congo et tous les leaders politiques indiquent clairement à leurs partisans que la violence est inacceptable. Cet avertissement doit s’accompagner de l’ouverture rapide d’enquêtes impartiales sur tous les cas de violence, dont les auteurs et les instigateurs doivent impérativement répondre.

Quatrièmement, nous demandons au Gouvernement de la République démocratique du Congo et à tous les acteurs politiques de continuer à prendre des mesures de confiance pour apaiser les tensions et créer un environnement propice au dialogue. Nous les invitons tous à agir de manière responsable et s’abstenir de tout discours ou acte qui pourrait envenimer la situation.

C’est aux Congolais et à eux seuls de décider du sort et de l’avenir de la République démocratique du Congo, toutefois nous appelons les acteurs régionaux et la communauté internationale à concourir pleinement et énergiquement à calmer les tensions et à faire en sorte que la République démocratique du Congo reste sur la voie de la paix et de la sécurité.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d’avoir convoqué cette séance d’urgence. Je sais gré aux intervenants des analyses très réalistes qu’ils viennent de nous livrer.

Comme nous l’avons entendu clairement, le temps presse en République démocratique du Congo et le monde entier regarde. Il ne reste que deux semaines d’ici à la fin du second mandat du Président Kabila, deux semaines pour prévenir de nouvelles violences, de nouvelles morts et un nouveau conflit dans un pays qui n’a déjà que trop souffert. La présente séance publique est donc l’occasion pour nous d’envoyer un message sans ambiguïté au Président Kabila et de lui dire qu’il doit faire le bon choix et respecter la Constitution, respecter le peuple de la République démocratique du Congo, respecter la limite des deux mandats, s’engager à ne pas s’accrocher au pouvoir et organiser des élections le plus tôt possible. À la vérité, il n’y a pas d’autre option. Nous savons tous ce qui arrivera s’il prend la mauvaise décision. Nous l’avons vu dans les rues ensanglantées de Kinshasa en septembre, et nous ne pouvons pas laisser une telle barbarie se répéter dans 15 jours.

Nous savons ce qui doit se passer. La Constitution est claire. Le mandat du Président Kabila s’achève le 19 décembre. La limite des deux mandats ne peut pas être changée, et sûrement pas pour satisfaire les ambitions politiques d’un homme. Le Gouvernement doit trouver un accord politique consensuel qui soit conforme à la Constitution avant cette date. Le Président Kabila a entendu haut et fort ce message lorsque le Conseil de sécurité l’a rencontré le mois dernier; un message que James Wharton, le Sous-Secrétaire d’État britannique au développement international, a répété il y a deux semaines seulement.

L’heure est venue pour Kabila et son gouvernement de prendre des mesures de confiance afin que les efforts de médiation aient une chance de succès. Cela signifie qu’il faut cesser les accusations sans fondement contre les membres de l’opposition, libérer les prisonniers politiques et lever l’interdiction qui pèse sur les médias. Cela signifie également que toutes les parties doivent condamner la violence et s’engager en faveur d’un dialogue pacifique. Dans ces efforts, nous appuyons pleinement la Conférence épiscopale nationale du Congo et la médiation qu’elle a entrepris entre le Gouvernement et les groupes de l’opposition. Nous exhortons toutes les parties à poursuivre le dialogue pour parvenir à un compromis pacifique avant le 19 décembre.

Mais ce n’est là qu’une partie du message que nous devons envoyer aujourd’hui. Nous devons faire clairement savoir qu’il y aura des conséquences si jamais le Président Kabila ignore les appels du Conseil. Les choses ne pourront pas continuer, si dans deux semaines, rien n’a changé. Le Gouvernement doit respecter les droits de l’homme et les libertés fondamentales qui sont indispensables pour le débat politique et la tenue d’élections crédibles, et pour que soient assurés la liberté d’expression et l’accès aux médias ainsi que l’application du principe de responsabilité pour les violations des droits de l’homme. Le non-respect de ces normes fondamentales exacerbe les tensions et accroît le risque de violences.

En octobre, l'Union européenne a menacé d'imposer des sanctions sur les membres des forces de sécurité de la République démocratique du Congo qui répriment les libertés fondamentales et violent les droits de l'homme. Le Conseil doit être prêt à faire de même si la situation venait à se détériorer. Parallèlement, nous devons aussi être prêts à aider, si le pire venait à se produire. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo doit avoir des plans d'urgence pour réagir efficacement en cas de besoin. La plus grande mission de maintien de la paix déployée dans le monde, qui est dotée de surcroît d'un solide mandat de protection des civils, ne saurait rester les bras croisés si les civils venaient à être menacés.

Comme je l'ai dit au début, le monde suit la situation. Mais il nous regarde, au Conseil, tout autant qu'il regarde le Président Kabila. D'innombrables fois, nous avons vu à quel point il est difficile d'instaurer la paix et la stabilité dans un pays ou une région après l'éclatement d'un conflit. Nous parlons ici d'une situation où il n'y a pas encore de violence. Nous avons la possibilité d'arrêter un conflit avant qu'il ne commence, et donc nous devons à la population de la République démocratique du Congo et à la crédibilité du Conseil de sécurité en matière de prévention des conflits de veiller à ce que le Président Kabila écoute.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Nous vous sommes reconnaissants, Monsieur le Président, ainsi qu'aux personnes qui ont fait un exposé.

Tout récemment, le Conseil a eu l'occasion importante et exceptionnelle de faire part de ses préoccupations directement au Président de la République démocratique du Congo, M. Joseph Kabila. L'accord politique du 18 octobre 2016 peut être considéré comme une indication de la volonté politique d'un grand nombre des parties prenantes nationales de prévenir la déstabilisation du pays.

En même temps, selon nous, ce n'est que le point de départ du long processus visant à régler les désaccords et les problèmes qui se sont accumulés parmi tous les acteurs politiques. En conséquence, la poursuite d'un dialogue sans exclusive entre toutes les parties prenantes nationales, en vue d'organiser des élections libres, justes, crédibles, ouvertes à tous et transparentes en République démocratique du Congo, doit être la prochaine étape évidente. Il n'y a pas d'autre façon d'aborder cette situation déjà compliquée.

Si la situation dégénère en violence, il n'y aura pas de vainqueurs, mais seulement des vaincus. L'Ukraine demande à toutes les parties prenantes nationales de poursuivre le dialogue et de trouver dès que possible un terrain d'entente pour un compromis national.

Nous avons encore en mémoire le décès de manifestants pendant les affrontements des 19 et 20 septembre de cette année. Prenant en considération les informations qui nous parviennent au sujet de préparatifs pour des manifestations publiques après le 19 décembre, annoncées par certains partis de l'opposition, nous faisons donc appel à la plus grande retenue et nous exhortons le Gouvernement à s'abstenir de réagir par la force à des actes de provocation, car cela ne ferait qu'aggraver la situation fragile. Le respect des droits de l'homme, en particulier la liberté de réunion et la liberté d'opinion et d'expression, et un accès équitable aux médias sont d'une importance capitale pour instaurer un environnement propice à la tenue des futures élections.

Nous demandons à tous les acteurs politiques de continuer de travailler dans un esprit de compromis, afin de parvenir à un règlement rapide et consensuel de la crise politique actuelle et de prévenir une nouvelle déstabilisation du pays après le 19 décembre.

Nous comptons que ce message, ainsi que la déclaration du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2016/18) de ce jour, seront entendus par toutes les parties intéressées. Le cycle perpétuel de la violence doit être brisé, sinon nos efforts continueront d'échouer, comme dans le rocher de Sisyphe.

Pour finir, je tiens à rappeler un exemple récent qui m'a profondément frappé. En novembre, des informations ont été affichées sur la page consacrée aux activités de maintien de la paix des Nations Unies sur Facebook au sujet de l'excavation d'un véhicule de combat blindé opéré par des Casques bleus malaisiens déployés en République démocratique du Congo au début des années 60. Le véhicule, transformé en mémorial de la première opération de maintien de la paix, a été désigné « symbole tangible de l'histoire des défenseurs de la paix au Congo ». Sous cet article, quelqu'un a écrit : « Nous n'avons pas besoin de photos d'un camion ou d'un char transformé en mémorial. Nous avons besoin de vivres, d'eau, de nouveaux abris ou d'un navire de croisière pour loger provisoirement des personnes nécessiteuses et désespérées ».

Pour moi, c'est un sombre rappel du fait qu'après plus de six décennies, la présence de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo n'a toujours pas pleinement réussi à stabiliser ce pays. Nous ne devons pas laisser l'histoire se répéter.

Mme Coleman (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : D'entrée de jeu, je tiens à remercier les personnes qui ont présenté un exposé.

À l'approche de la fin, constitutionnellement prescrite, du mandat du Président Kabila, le 19 décembre, les États-Unis sont de plus en plus préoccupés par le risque de violence et d'instabilité généralisées dans son pays. Nous remercions l'Union africaine d'avoir facilité le dialogue national ayant abouti à l'accord du 18 octobre, qui était un bon point de départ mais qui, malheureusement, ne jouissait pas de l'adhésion de grands partis de l'opposition, ne contenait pas de garanties adéquates pour assurer la passation du pouvoir et comportait un retard inutile dans le calendrier de l'élection présidentielle, qui serait reportée jusqu'en avril 2018.

Les efforts de médiation actuellement menés par la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) constituent une mesure importante pour améliorer l'accord et le rendre plus inclusif. Les efforts de la CENCO représentent le meilleur espoir de parvenir parmi les principales parties prenantes à un accord de consensus, qui assure la tenue d'élections en temps opportun et une passation pacifique de pouvoir en République démocratique du Congo.

Les États-Unis ne sont pas les seuls à soutenir les efforts de la CENCO, ni à se préoccuper du risque accru d'instabilité et de violence en République démocratique du Congo. Pendant la visite du Conseil de sécurité à Kinshasa, les membres du Conseil sont convenus que la seule manière de progresser, c'est une voie claire et consensuelle pouvant prévenir la violence et permettre la tenue de l'élection et la passation de pouvoir. Je tiens en particulier à remercier la France et l'Angola de leur leadership pendant la visite du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo et en Angola. Les messages directs et unis que nous avons entendus pendant cette visite étaient exactement ce qui était nécessaire.

Le Conseil de sécurité sait ce qui l'attend si un moyen consensuel d'avancer n'est pas trouvé. La violence et les pertes en vies humaines que nous avons vues à maintes reprises à Kinshasa autour des périodes électorales antérieures et les événements mortels des 19 et 20 septembre nous rappellent la nécessité du consensus sur la tenue de l'élection présidentielles en 2017 et la garantie de la première passation démocratique de pouvoir en République démocratique du Congo. Pour une transition harmonieuse et pacifique, le Gouvernement de ce pays doit prendre plusieurs mesures.

Premièrement, la République démocratique du Congo doit protéger l'espace politique et le respect des droits de l'homme, y compris le droit de réunion pacifique et la liberté d'expression. Quand le Gouvernement supprime les moyens légitimes d'expression, il oblige les gens à utiliser des méthodes plus conflictuelles pour se faire entendre.

Deuxièmement, le moment est maintenant venu pour le Président Kabila de faire une déclaration publique claire, indiquant qu'il ne briguera pas un troisième mandat.

Troisièmement, la République démocratique du Congo doit également augmenter les garanties électorales, afin d'assurer des élections libres et justes, telles que des changements à la tête de la Commission électorale nationale indépendante, des garanties de passation de pouvoir et un calendrier électoral qui pourvoie à la tenue de l'élection présidentielle en 2017. Pour le volet technique du processus électoral, le Gouvernement de la République démocratique du Congo connaît depuis 2011 le calendrier électoral et la nécessité de mettre à jour les listes d'électeurs. Nous sommes très sceptiques au sujet de la conclusion récente de la Commission, selon laquelle l'élection ne peut pas avoir lieu avant décembre 2018. Tout un éventail d'experts techniques ont indiqué que l'élection présidentielle pouvait avoir lieu en 2017. Le fait que le Gouvernement n'a pas progressé pour entreprendre et achever cette tâche n'est pas un problème technique. C'est un problème de volonté politique. Nous soutenons les efforts faits par la CENCO pour que le calendrier électoral soit revu.

Le Conseil de sécurité prône constamment la diplomatie préventive, mais pour traduire ces paroles dans la pratique, le Conseil doit maintenir les pressions sur les parties prenantes en République démocratique du Congo afin qu'elles parviennent à un accord consensuel sur la marche à suivre. Nous devons également continuer d'insister pour que soient respectés les droits de l'homme et les libertés fondamentales, et nous devons continuer d'insister sur la nécessité d'un calendrier clair et d'une

marche à suivre pour veiller à ce que l'élections ait lieu et que le Président Kabila quitte le pouvoir.

M. Ciss (Sénégal) : La délégation sénégalaise, comme celles qui l'ont précédée, exprime son appréciation aux intervenants, M. Sidikou et M. Zerihoun, pour leurs exposés respectifs, très instructifs. Nous remercions également la France de l'initiative de cette rencontre, qui témoigne de son engagement continu dans le dossier après avoir codirigé, avec l'Angola, la visite du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo et à Luanda. La Déclaration présidentielle que nous venons d'adopter (S/PRST/2016/18) est une autre démonstration du leadership de ces deux pays.

Il est heureux de voir le Conseil porter une attention particulière à la situation en République démocratique du Congo, ce qui se justifie par les enjeux internationaux et régionaux cruciaux de la stabilité de ce pays, au regard notamment de sa position stratégique dans une région des Grands Lacs traversée depuis des décennies par des crises sécuritaires et politiques complexes. Ainsi, lors de la visite que nous venons d'effectuer en République démocratique du Congo, nous avons pu toucher du doigt la réalité complexe sur le terrain, qui reste marquée par différentes dynamiques, malgré l'avancée probante que constitue l'accord politique du 18 octobre dernier, issu du dialogue politique mené sous facilitation de l'Union africaine. Cet accord qui, à notre avis, demeure une bonne base de travail doit être cependant consolidé par une adhésion de l'ensemble des acteurs congolais, ainsi que par un appui subséquent des partenaires internationaux.

Cet accord, qui, à notre avis, demeure une bonne base de travail, doit être cependant consolidé par une adhésion de l'ensemble des acteurs congolais ainsi que par un appui subséquent des partenaires internationaux. C'est pourquoi ma délégation invite le Conseil de sécurité à apporter son soutien aux efforts de la Conférence épiscopale nationale du Congo visant à rapprocher les positions de la classe politique en ce qui concerne le processus électoral, le mécanisme de gestion de la transition et les mesures de rétablissement de la confiance. De même, tout en saluant l'action de l'Angola, Président de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, nous encourageons l'Union africaine ainsi que les mécanismes et cadres régionaux à continuer à œuvrer en faveur d'un processus politique pacifique en République démocratique du Congo pouvant conduire à une élection présidentielle libre, juste, crédible, inclusive, transparente et pacifique.

Ce but est toujours à la portée du peuple et des acteurs politiques congolais ainsi que de la communauté internationale. La seule question qui importe est de savoir comment aider la République démocratique du Congo à l'atteindre. Pour cela, le Conseil de sécurité, à notre avis, se doit, comme lors de notre visite en République démocratique du Congo, d'inviter d'une voix unie les acteurs politiques, la société civile et l'ensemble des citoyens de ce pays à, premièrement, explorer encore davantage les possibilités inépuisables du dialogue avec, d'une part, un engagement formel, sans équivoque, en faveur de la paix et du respect des droits humains et civiques, de la préservation de l'intégrité des personnes physiques et des biens ainsi que de la sauvegarde de l'ordre et de la stabilité publics et, d'autre part, une volonté réelle de rechercher des compromis ainsi qu'un esprit de confiance mutuelle renforcé.

Deuxièmement, le Conseil doit inviter les acteurs, la société civile et les citoyens de la République démocratique du Congo à s'engager dans un processus pacifique, ouvert et inclusif, qui reste la seule voie pouvant mener à des élections apaisées et crédibles que nous appelons de tous nos vœux. Évidemment, il nous faut avoir en vue le défi du financement du processus électoral qui est également un élément crucial de sa prévisibilité. De même, il nous faut également, dans ce contexte d'incertitude, agir vite, au risque de voir la dégradation de la situation économique et humanitaire aggraver les tensions et saper les bases d'un processus politique pacifique. Enfin, la situation tout aussi préoccupante à l'est de la République démocratique du Congo ne doit nullement faire les frais d'une focalisation, au demeurant nécessaire, sur le processus politique.

Le défi qui se pose à l'ONU et à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) en particulier, dans ce cadre, est de maintenir son niveau d'engagement à l'est dans le cadre de la protection des civils et de la lutte contre les bandes armées en soutien aux actions des forces de sécurité congolaises. Pour cela, il nous semble essentiel que les forces de la Mission puissent être reconfigurées en vue de faire face aux risques que comporte la situation politique et sécuritaire globale du pays dans ce contexte préélectoral très délicat. Dans ce contexte, et c'est par là que je voudrais terminer, la MONUSCO, dont nous saluons de façon appuyée l'action remarquable au regard de l'ampleur et de la complexité du défi auquel elle est confrontée et que nous avons d'ailleurs pu mesurer lors de notre visite, peut être assurée du soutien et de la coopération continus

de la délégation sénégalaise ainsi que du Sénégal qui, comme le Conseil le sait, fournit des contingents à cette importante Mission.

M. Okamura (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Sidikou, et le Sous-Secrétaire général, M. Zerihoun, de leurs exposés.

Le Japon se félicite de l'adoption opportune de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/18 suite à la visite du Conseil, le mois dernier, en République démocratique du Congo. À deux semaines du 19 décembre, la République démocratique du Congo entre dans une phase décisive sur le plan de la paix et de la sécurité. Le Japon demande instamment aux parties prenantes congolaises de tenir compte des trois points suivants. Premièrement, le Gouvernement et l'opposition doivent prendre part avec sérieux à un dialogue direct. Durant la visite du Conseil à Kinshasa, j'ai plaidé avec force pour que le Président Kabila et M. Tshisekedi aient des échanges directs pour trouver un moyen d'avancer. Les deux parties doivent faire preuve d'un esprit d'initiative.

Deuxièmement, il incombe à toutes les parties congolaises, l'opposition aussi bien que le Gouvernement, de prévenir et d'éviter la violence généralisée. La violence dans la rue ne doit jamais devenir un moyen d'atteindre un quelconque objectif faute de mieux. Nous espérons vivement que les chefs de l'opposition se montreront déterminés à empêcher que des manifestations ne soient gâchées par des violences. Je suis tout à fait d'accord avec les propos tenus par M. Sidikou, à savoir que les deux parties doivent manifester sans tarder une volonté politique.

Enfin, lorsque nous les avons rencontrés à Kinshasa, certains membres du parti au pouvoir nous ont dit que des difficultés logistiques et financières les avaient empêché d'organiser les élections en temps voulu. La République démocratique du Congo est un pays fier de ses institutions nationales. De nombreux pays africains, y compris des pays plus pauvres que la République démocratique du Congo, ont organisé et organisent des élections. Si la République démocratique du Congo est unie et déterminée à mener cet exercice démocratique, je suis certain qu'elle surmontera ces difficultés pour assurer le bon déroulement des élections. J'espère que le message fort envoyé à cet effet par le Conseil de sécurité et la communauté internationale sera entendu par les dirigeants politiques de la République démocratique du Congo.

Le Japon réaffirme son plein appui au Représentant spécial, M. Sidikou, et à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

M. Gimolieca (Angola) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Zerihoun et M. Sidikou de leurs exposés sur la situation en République démocratique du Congo.

L'Angola se félicite de la signature, le 18 octobre, d'un accord politique global visant l'organisation d'élections pacifiques, crédibles et transparentes en République démocratique du Congo, et prend note avec satisfaction des mesures de confiance prises jusque-là par le Gouvernement, encourageant toutes les parties prenantes congolaises à rester attachées à la paix et au processus politique. Le 12 novembre, le Gouvernement angolais a rendu publique une déclaration sur la République démocratique du Congo, indiquant qu'il suivrait de près la situation dans ce pays voisin, compte tenu des relations d'amitié et de coopération et des liens historiques et culturels existant entre les deux pays, et réaffirmant que l'Angola respecte la souveraineté de la République démocratique du Congo et adopte une politique de non-ingérence dans les affaires de ce pays.

L'Angola considère qu'il faut préserver la paix et la stabilité en République démocratique du Congo car elles sont essentielles à la paix et à la stabilité dans la région, en particulier en Afrique centrale et australe ainsi que dans la région des Grands Lacs. Nous sommes également convaincus que les différends politiques actuels dans le pays doivent être réglés par le dialogue, et sans violence ni tout autre moyen illégitime. Tout en affirmant notre appui à un règlement pacifique des différends entre le Gouvernement et l'opposition, nous demandons instamment aux parties concernées à poursuivre le dialogue et les négociations en vue de trouver un moyen de sortir de l'impasse politique et préélectorale dans laquelle elles se trouvent et d'éviter à tout prix des affrontements violents.

Nous nous félicitons également de la décision de confier le poste de Premier ministre à un membre de l'opposition, et nous l'encourageons à participer à un dialogue inclusif, qui est un moyen essentiel de mettre fin à la crise. Le respect de la Constitution et d'autres instruments juridiques de la République démocratique du Congo par le Gouvernement et l'opposition sont des conditions préalables fondamentales. Cela présuppose que le Président de la République ne peut être remplacé qu'au moyen d'un processus électoral démocratique.

La nomination de M. Samy Badibanga en tant que nouveau Premier Ministre de la République démocratique du Congo, appelé à diriger le Gouvernement de transition, est un fait important compte tenu de la situation politique complexe qui règne dans le pays. Nous encourageons le Premier Ministre à poursuivre les négociations en vue de l'ouverture d'un dialogue national avec tous les acteurs politiques et toutes les parties prenantes au Congo. L'annonce récente selon laquelle les élections se tiendront après l'inscription des électeurs est un signe positif de l'engagement à organiser les élections en temps voulu. Nous souhaitons vivement que les autorités congolaises et les citoyens congolais puissent mettre leurs différences de côté et s'engager dans un dialogue en toute transparence pour mettre en place un gouvernement de transition inclusif et adopter une feuille de route, ce qui permettra au pays de parvenir à la stabilité politique, à la paix après les élections et au développement.

Enfin, nous réitérons notre appui aux efforts de facilitation de l'Union africaine, dirigés par M. Edem Kodjo et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Maman Sidikou, et nous saluons les initiatives régionales, en particulier celles de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs , visant à renforcer les synergies avec le Conseil de sécurité, conformément à la vision commune exprimée lors de la récente mission du Conseil de sécurité en Angola.

M. Suárez Moreno (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Sidikou et M. Zerihoun de leurs interventions. Nous sommes convaincus que l'accord conclu en octobre entre les principales forces politiques et sociales de la République démocratique du Congo, dans le cadre du dialogue national et en vue de l'organisation d'élections démocratiques, crédibles et transparentes, a jeté les bases d'une feuille de route qui permettra d'organiser l'élection présidentielle. À cet égard, la mise en place d'un gouvernement d'union nationale suite à la nomination d'un nouveau Premier Ministre, conformément à l'accord conclu entre les parties, est une évolution positive.

À notre avis, l'initiative en faveur du dialogue doit se poursuivre et être inclusive, car elle peut contribuer à la stabilité politique et institutionnelle. Nous sommes convaincus que cela permettra de renforcer le climat de confiance nécessaire pour dégager un consensus entre toutes les forces politiques, même celles qui ne participent pas au dialogue national. Dans ce contexte, le Conseil de sécurité doit continuer à accompagner les efforts en faveur du dialogue en République démocratique du Congo et les initiatives du groupe d'appui à la facilitation du dialogue national, qui sont appuyés par le facilitateur de l'Union africaine, les bons offices de la Conférence épiscopale nationale du Congo, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Communauté de développement de l'Afrique australe . Il faut exhorter tous les acteurs politiques à participer à un dialogue constructif afin de lever toute incertitude institutionnelle dans les prochains jours.

Sur le plan de la sécurité, nous continuons de noter avec préoccupation la récurrence des incidents de violence dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, qui sont le fait des groupes irréguliers, tant congolais et étrangers, et qui conduisent à une détérioration de la situation humanitaire, avec des conséquences graves pour les civils dans l'est du pays. De même, nous sommes préoccupés par l'augmentation du nombre des déplacés, les affrontements entre les communautés et l'insécurité qui règne dans la région. Enfin, nous estimons qu'il appartient au peuple congolais, sans l'intervention d'acteurs externes, de décider de la voie à suivre. La communauté internationale doit accompagner les Congolais dans le strict respect des principes de souveraineté et d'indépendance, dans le but de prévenir la violence afin de régler les différends politiques, qui portent gravement atteinte à la stabilité du pays et de la région.

Mme Gueguen Mohsen (France) : Je serai brève, le Conseil venant de s'exprimer d'une voix claire et unanime à travers la déclaration du Président (S/PRST/2016/18) qui a été lue en début de séance. Je m'en tiendrai donc à trois points.

Premièrement, la situation en République démocratique du Congo reste préoccupante. Le pays traverse une période critique au plan politique et sécuritaire. Un accord politique pleinement inclusif n'a pas encore été atteint, malgré les messages passés pendant la visite du Conseil de sécurité et en dépit des efforts de la Conférence épiscopale nationale du Congo, à laquelle nous apportons tout notre soutien dans sa médiation qui doit se poursuivre. La tentation de jouer le rapport de force est perceptible d'un côté comme de l'autre. Ce jeu est dangereux. Si une spirale de violence était enclenchée, nul ne saurait prédire comment elle pourrait être arrêtée. Il faut absolument l'éviter.

Deuxièmement, le Conseil doit poursuivre avec détermination les efforts de diplomatie préventive qu'il

a entrepris lors de sa visite. Nous avons pu réitérer de manière unanime les attentes du Conseil à l'égard des responsables politiques congolais, encourager une poursuite du dialogue sur une base pleinement consensuelle pour surmonter pacifiquement les différends qui subsistent et exhorter le Gouvernement à mettre en œuvre les mesures de confiance nécessaires à la conclusion rapide de ces discussions, notamment la libération des prisonniers politiques, la levée des poursuites judiciaires et la fin des entraves à la presse. Il revient maintenant aux forces politiques congolaises dans leur ensemble de faire les gestes qui s'imposent pour maintenir la stabilité et parvenir au plus vite aux élections conformément aux exigences de la Constitution. Ce n'est pas le cas jusqu'à présent. Nous devons donc continuer à les encourager en ce sens.

Troisièmement, c'est bien là l'objectif de la déclaration du président que nous venons d'adopter. La France remercie tous les membres du Conseil pour le travail constructif qui a permis d'aboutir à un texte consensuel. Cette déclaration du Président exprime clairement les attentes du Conseil, tant sur les mesures de confiance que sur la nécessité de faire preuve de souplesse, dans un esprit de compromis. Un accord politique plus approfondi et inclusif doit être trouvé rapidement. C'est indispensable pour éviter une crise politique majeure en République démocratique du Congo, qui pourrait déstabiliser toute la région.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Espagne. Ma déclaration sera brève, car tout a été dit ou presque. Je voudrais mettre l'accent sur trois messages.

Le premier message est un message de remerciements à l'intention de M. Sidikou et de M. Zerihoun. Nous appuyons pleinement leurs efforts et leur action. Nous savons qu'il s'agit d'une période très difficile pour la République démocratique du Congo et toute la région des Grands Lacs. Par conséquent, nous attachons beaucoup d'importance aux informations qu'ils nous ont communiquées et à leurs recommandations.

Le deuxième message est un message d'urgence. Nous n'avons pas de temps à perdre. Cela fait longtemps – des décennies – que le Conseil de sécurité s'est engagé en faveur de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo. J'en veux pour preuve notre récente visite dans le pays. Nous sommes tous parfaitement conscients du risque d'instabilité politique qui pèse actuellement sur le pays, et nous devons redoubler d'efforts en matière de diplomatie préventive. Chaque jour compte. Nous devons poursuivre nos efforts jusqu'à ce que tous les responsables politiques parviennent à un accord global et inclusif. Le 19 de ce mois ne doit pas être une date fatidique, loin de là. Au contraire, si nous nous y prenons bien, à cette date, nous devrions être en train de célébrer la conclusion d'un accord politique ouvrant la voie à une transition pacifique.

Mon troisième message est un message d'appui. Au Conseil, nous appuyons toutes les initiatives qui visent à réaliser cet objectif, à assurer une passation de pouvoir pacifique en République démocratique du Congo. Nous appuyons la nomination du nouveau Premier Ministre, M. Badibanga. Selon nous, c'est quelqu'un d'ouvert, de souple, qui n'est pas autoritaire et qui est plein de bonne volonté. Il constitue un véritable pont pour dialoguer avec l'opposition. Il n'est pas un instrument du Gouvernement, ni un traître de l'opposition, comme voudraient le dépeindre les plus radicaux. C'est une personne que nous devons soutenir si nous tenons véritablement à trouver une solution.

Nous appuyons également la Conférence Épiscopale Nationale du Congo, qui a fait un travail remarquable jusqu'à présent et a su surmonter il y a peu de graves écueils, puisqu'elle avait été accusée de favoriser l'opposition de manière excessive. Nous devons continuer de la soutenir, car nous estimons que c'est un instrument qui favorise un dialogue sans exclusive, un instrument essentiel pour parvenir à cet accord. Il va sans dire que nous appuyons l'unité du Conseil de sécurité, qui s'est une nouvelle fois reflétée dans l'adoption de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/18 cet après-midi. Cette déclaration contient un message dont le ton est équilibré, et nous tenons également, au même titre que la délégation française, à remercier toutes les délégations de leurs efforts et de leur détermination en vue d'obtenir ce succès. Cette déclaration n'est pas une fin en soi, c'est une étape supplémentaire dans les efforts soutenus que doit poursuivre le Conseil pour permettre à la République démocratique du Congo de rétablir la normalité politique.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Gata Mavita wa Lufuta (République démocratique du Congo) : Je voudrais, au seuil de

mon propos, vous féliciter, Monsieur le Président, et vous dire combien nous sommes honorés de vous voir présider les travaux du Conseil de sécurité en ce mois de décembre. Je me réjouis tout particulièrement de saluer, à travers vous, un pays ami, l'Espagne, avec lequel la République démocratique du Congo entretient des relations excellentes, empreintes d'estime et de respect réciproques.

Je voudrais ensuite saisir cette occasion pour saluer votre prédécesseur, le représentant du Sénégal, et le féliciter pour la manière avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil le mois écoulé.

Je voudrais enfin vous remercier d'avoir pris l'initiative d'organiser cette réunion, qui permet au Conseil de se pencher une fois de plus sur la situation de mon pays.

Après les exposés présentés par le Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, je souhaite intervenir brièvement pour signaler, en ce qui concerne la situation sécuritaire, que les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) poursuivent dans la partie orientale de notre pays la lutte contre les groupes armés, plus particulièrement les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et les Forces démocratiques alliées (ADF). Si avec les FDLR, les attaques sont sporadiques, avec les ADF, comme l'armée l'a toujours souligné, elle fait face à une guerre asymétrique, car l'ennemi procède en guérilla, en évitant l'affrontement et en tendant des embuscades. Ces ennemis de la paix ont perfectionné leur mode opératoire. Ils s'immiscent parmi les populations civiles, qu'ils surprennent en les massacrant avec des armes blanches et en trompant parfois leur vigilance par le port de tenues des FARDC. Le caractère international de cette force terroriste, qui comprend en son sein des rebelles de plus de six nationalités, mérite l'attention de la communauté internationale.

Il y a lieu, cependant, de signaler que depuis bientôt deux mois, Beni connaît une certaine accalmie et la population vaque librement à ses occupations. À la fin du mois de septembre, la Cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu, siégeant à Beni, a pris en charge les exactions perpétrées contre les populations civiles de cette région du pays en organisant des procès à l'encontre des membres des ADF capturés à l'occasion des traques menées par les FARDC, avec l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Des condamnations à la peine capitale ont été prononcées.

Je me permets d'évoquer ici aussi les cas des éléments sud-soudanais du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) se trouvant actuellement sur notre territoire. En effet, dans le but de sauvegarder les bonnes relations qui existent entre la République démocratique du Congo et la République du Soudan du Sud en évitant de créer un climat de suspicion avec ce pays avec lequel nous partageons une longue frontière, et pour ne pas continuer à exposer la population congolaise de l'est, qui souffre déjà de la présence des rebelles étrangers, le Gouvernement de mon pays a déjà fait connaître au Conseil et au Département des opérations de maintien de la paix la décision du peuple congolais, qui ne veut pas de la présence des éléments sud-soudanais du SPLM sur son territoire. Cette position du Gouvernement congolais a été rappelée aux membres du Conseil par le Président de la République lors de la visite qu'ils ont effectuée en République démocratique du Congo.

Compte tenu du fait que cette situation ne semble pas évoluer dans le sens souhaité par le Gouvernement, la Mission permanente de la République démocratique du Congo y reviendra par une note qu'elle va prochainement adresser au Conseil.

Je souhaite également dire un mot au sujet de l'évolution de la situation après le dialogue et le processus électoral. Le Chef de l'État, respectueux des engagements auxquels ont souscrit les parties prenantes au dialogue à travers l'accord politique du 18 octobre, a récemment, comme bon nombre de représentants l'ont souligné, nommé un nouveau Premier Ministre issu de l'opposition politique. Le Gouvernement de large union nationale attendu par tous sera bientôt rendu public avec principalement pour mission l'organisation des élections présidentielle et législatives nationales et provinciales prévues pour avril 2018. Entretemps, la révision du fichier électoral, qui a débuté au mois de juillet, a atteint sa vitesse de croisière avec l'enregistrement des électeurs, au jour d'aujourd'hui, dans 12 provinces sur les 26 que compte le pays et le déploiement de kits électoraux dans toutes les provinces d'ici le 31 janvier 2017, avec l'appui logistique de la MONUSCO. La Commission électorale nationale indépendante (CENI) prévoit de clôturer l'opération de révision du fichier électoral le 31 juillet 2017.

Conformément à l'alinéa b de l'article 5 de l'accord politique pour l'organisation d'élections apaisées,

crédibles et transparentes en République démocratique du Congo, la convocation du corps électoral par la Commission électorale nationale indépendante interviendra le 30 octobre 2017. Tous les détails sur le calendrier électoral seront bientôt rendus publics par la CENI. S'agissant des mesures de confiance afin de décrisper davantage l'environnement politique pour renforcer la confiance entre les acteurs politiques, celles-ci font partie des tâches du Gouvernement de large union nationale, qui sera bientôt à pied d'œuvre.

Les autorités de mon pays ont beaucoup apprécié, en cette période difficile que traverse le pays, la visite que les membres du Conseil ont rendu à la République démocratique du Congo du 11 au 13 novembre. Le Gouvernement travaille dans le sens des recommandations du Conseil pour préserver la paix et la sécurité sur l'ensemble de notre territoire. Voilà pourquoi je me permets d'assurer le Conseil que mon pays reste attaché au respect des droits humains. Ma délégation peut affirmer sans peur d'être contredite que la République démocratique du Congo est l'un des pays de la région les plus respectueux des droits humains et où la démocratie reste la plus avancée et la plus dynamique. Il est vrai que dans ce que nous faisons, tout n'est pas parfait. Mais nous assurons le Conseil que des efforts sont faits pour aller de l'avant.

Mon gouvernement ne peut restreindre la liberté d'expression et de réunion dans un pays où foisonnent 400 partis politiques et 800 organes de presse et des medias. Pour parler de la mesure conservatoire prise par le Gouverneur de la ville de Kinshasa, mesure ayant suspendu les manifestations publiques pour un certain temps, celle-ci ne vise pas à étouffer l'expression démocratique. Elle est prise uniquement dans le but de protéger la population, qui garde encore frais dans la mémoire, les traumatismes que les tristes événements des 19 et 20 septembre 2016 lui ont causés.

Pour clore mon propos, ma délégation tient encore une fois à exprimer au Conseil la gratitude du peuple congolais et de son gouvernement pour les efforts que déploient les Nations Unies pour garantir la paix et la stabilité à notre pays. Elle profite de l'occasion qui lui est offerte pour rendre un dernier hommage à S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à qui notre peuple restera redevable pour tout ce que l'Organisation universelle a réalisé en République démocratique du Congo durant son mandat.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 17 h 55.